



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



Formation à la médiation



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION A LA MEDIATION

Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des formateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA** sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de **M**édiation et d'**A**rbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Lyon et la Chambre Régionale des Huissiers de Justice ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.



MODULE COMPLÉMENTAIRE

Formation à la Médiation Collective

⇒ **Programme :**

La multiplication des tensions et conflits touchant les collectifs de travail fragilisent les organisations et fait peser une judiciarisation croissante des relations. La médiation collective, spécificité au sein des Modes Amiables de Règlement des Différends (MARD), peut alors apporter des réponses. Elle intervient à partir de 3 médiés dans les situations conflictuelles complexes et elle s'impose à partir de collectif important ou impliquant différents groupes. Ce programme de formation vous initie à la médiation collective, à la mobilisation des connaissances indispensables et de sa pratique spécifique. Ce programme peut se poursuivre par 2 modules d'approfondissement.

⇒ **Dates et lieux :**

Session 1	
Mardi 9 juillet 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
Mercredi 10 juillet 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

Session 2	
Mardi 1 ^{er} octobre 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
Mercredi 2 octobre 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

⇒ **Horaires :**

9H00-12H30 / 14H00-17H30

⇒ **Durée de la formation :**

Total : 14h de formation par stagiaire réparties sur 2 jours.

⇒ **Tarif :** 600 € HT

* L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Objectifs pédagogiques de la formation :**

À l'issue de la formation les stagiaires sont capables de :

- Définir et présenter la médiation collective
- Comprendre les besoins et attentes liés à une médiation collective
- Identifier et connaître les acteurs clés et leur rôle dans le conflit
- Définir un processus de médiation collective adaptée à la situation
- Définir la pertinence d'une co-médiation
- De conduire une médiation collective

⇒ **Prérequis et compétences :**

Pour les médiateurs : être formé à la médiation : formation de base de 40h, avec expérience de 2 ans minimum de médiation.

Pour les professionnels souhaitant s'initier : expérience ou en poste de responsables RH, dirigeants, représentants du personnel.

Il n'y a pas de possibilité de VAE et/ou d'alternance.

⇒ **Public visé :**

Médiateurs expérimentés désireux de s'initier à la pratique de médiation collective.

Responsables RH, dirigeants, représentants du personnel désireux de s'initier à la médiation collective.

Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum.

⇒ **Suivi de la formation :**

Le suivi pédagogique de la formation est assuré par des feuilles de présence émargées par les participants.

Une feuille d'évaluation sur la formation et le formateur seront à remettre au CIMA.

Une attestation de certification à la formation sera remise à chaque participant en fin de formation.

Une journée est prévisible pour un suivi avec retour sur expérience.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Évaluation par le formateur :**

L'évaluation des compétences du participant est assurée par le formateur et sous sa responsabilité.

⇒ **Conditions d'accès :** *

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap à l'exception du public non-voyant et malentendant.

Votre référent handicap au sein du CIMA est la Déléguée Générale.

** Lire attentivement le règlement intérieur du CIMA (§1.4).*

⇒ **Référencement :**

Les formations du CIMA sont référencées FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) qui est une émanation du CNB (Conseil National des Barreaux) pour les avocats, et certifiées QUALIOPI.

Consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

⇒ **Engagement du participant :**

Chaque participant s'engage à prendre connaissance et accepter les conditions générales de formation du CIMA, son règlement intérieur et à signer la convention de formation professionnelle.

⇒ **Intervenants :**

Le CIMA propose des formateurs experts, formés et praticiens depuis plus de 15 ans et bénéficiant d'un suivi de leur pratique. Chaque formation est co-animée, permettant aux stagiaires de bénéficier d'une approche pluridisciplinaire, croisant des expertises métiers (consultant en organisation et RPS ; manager de transition, avocat) et des champs d'application de la médiation collective (médiation en entreprise ; familiales, commerciale...)

- Benjamin GAY
- Pierre GRAND
- Rolland VERNIAU
- Jacques REVOL
- François MADINIER



www.cima-mediation.com
ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION